

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1983)
Heft: 688

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 688 16 juin 1983
Vingtième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 55 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021/22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:

François Brutsch
Marcel Burri
André Gavillet
Yvette Jaggi
Pierre Lehmann
Charles-F. Pochon
Victor Ruffy

Points de vue:
Ernest Bollinger
Jeanlouis Cornuz

688

Domaine public

Homogénéisation

Quoi, cette chose, dite par le titre? Une sorte de maladie des groupes sociaux. Comme un début de sclérose. Un excès de consanguinité mentale. La pulsion de répétition devenant radotante.

Se réunissent et se retrouvent ensemble ceux qui veulent du semblable ou du même, du déjà entendu, de la redite réchauffée.

Ils se serrent et se resserrent. Leur bonne conscience est tellement matelassée que l'air extérieur ne trouve où coulisser. Coefficient parfait d'isolation de groupe.

Sectes, partis, tendances, amicales, confréries, clans, on pourrait, facile, établir une typologie des sociétés homogènes.

Particulièrement dignes d'intérêt, de ce point de vue, les milieux économiques.

Ils aiment à prôner la concurrence, qui est un affrontement où le meilleur gagne, à faire l'éloge de la responsabilité, qui veut que les défaillants soient sanctionnés et les valeureux, récompensés.

Or les milieux économiques ne cessent de se réunir pour entendre toujours le même discours.

Comme le pays est petit, des notables aux figures connues se retrouvent donc entre eux pour entendre sempiternellement (et pourtant leur temps est précieux) le discours sur les mérites de l'initiative et les entraves étatiques.

Jamais je n'ai repéré un orateur, invité pour dire que l'initiative, dont on ne saurait trop faire l'éloge, n'est pas uniquement et nécessairement privée. Il y a des individus, des groupes qui ont le goût de l'initiative, même s'ils agissent dans un cadre étatique, paraétatique, collectif. Tout aussi

intéressant serait l'observation des entraves à l'initiative à l'intérieur des secteurs économiques qui se réclament de l'initiative privée...

Ne pas déranger!

Je n'ai pas oublié cette assemblée générale, à Montreux, des banquiers suisses — milieu masculin homogène — qui, désireux d'entendre parler du socialisme (louable curiosité apparente) avaient invité M. Olivier Reverdin. Ils ne furent pas déçus.

Plus grave, parce qu'il ne s'agit plus seulement de rituel verbal, l'homogénéisation des conseils d'administration.

Y sont admis des gens représentatifs, selon le principe de la belle affiche et de leur faculté d'intégration.

Je sais des conseils d'administration où poser une question est inconvenant, signe d'une méfiance déplacée ou d'une méconnaissance des usages: sorte de bruit incongru.

Les mérites de la participation seraient, entre autres, d'introduire dans ces conseils des ferment de discussion et de casser la cooptation qui est le principe fondamental de la génération du milieu homogène.

Autre signe de la dégénérescence des conseils d'administration (voyez sur le même sujet et avec la même sévérité un article récent de la «NZZ»), c'est l'irresponsabilité, en cas d'échec, des administrateurs.

Zinoviev soulignait avec force combien la classe dirigeante soviétique, en situation privilégiée, s'abritait sous un discours égalitaire. De même notre classe dirigeante, qui donne les signes d'une homogénéisation excessive, tient idéologiquement le discours de la concurrence, de la responsabilité et de la remise en cause qu'elle n'accepte plus, pour son fonctionnement interne, même à dose posologiquement prescrite.

A. G.